

DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE MANDUEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du 06 février 2025 - Délibération n°25-002**

Objet : Résidence autonomie « Les marguerites » - Conférence 2025 des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie - Atelier Sophrologie

Le six février deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqué le trente et un janvier précédent, s'est réuni en mairie, salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Président.

PRÉSENTS : J-J. GRANAT, L. HEBRARD, N. ANDREO, M. MESSINES, H. JONQUIERE, J. MARTY, D. RIVOALLAN, S. BONO, G. BARBEY, J. RAIMONDI.

ABSENTS : C. PELEGRIN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MESSINES

* * *

Rapporteur : Lionel HEBRARD, Vice-Président

Les séances de sophrologie apportent de la détente, du bien-être et aident les résidents qui y participent à mieux gérer leurs émotions. L'intervenante présente depuis plus de deux ans, sophrologue certifiée, satisfait pleinement les résidents et l'équipe.

Il est donc proposé de renouveler la demande de subvention à la Conférence des Financeurs du Département du Gard, pour les ateliers Sophrologie avec Madame HUBER, pour 48 séances par an au tarif de 55 euros par séance soit 2.640 euros par an.

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code de l'action sociale et des familles ;
Vu la loi du 29/12/2015 de l'adaptation de la société au vieillissement ;

Ouï l'exposé du rapporteur ;
Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité ;

ARTICLE 1. Le conseil d'administration approuve la demande de subvention pour les ateliers de sophrologie avec Madame HUBER, ainsi que le projet de convention qui s'y rapporte.

ARTICLE 2. Le président du CCAS, ou son représentant, est autorisé à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Convocation : 31 janvier 2025
Affichage ordre du jour : 31 janvier 2025
Présents : 10
Suffrages exprimés : 10
Absent : 1
Publiée le :

10 FEV. 2025



Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Jean-Jacques GRANAT

La secrétaire de séance,
Marie MESSINES